



Indiens des communautés dispersées du nord-ouest de l'Ontario qui fréquentent le Collège de la Confédération et apprennent des métiers comme la soudure, la réparation des téléviseurs, la dactylographie etc. Si la plupart des cours se donnent dans le moderne immeuble Shuniah, "tout à l'électricité", d'autres sont dispensés dans des endroits éloignés du campus principal.

D'autres sections du Collège offrent des cours d'administration aux Indiens, des cours élémentaires de langue anglaise aux néo-Canadiens, des cours de sténographie et de rédaction de la correspondance. La liste se prolonge encore et comprend même un stage de formation pratique dans un atelier de soudure situé à quelques milles du campus de Thunder Bay.

On met principalement l'accent sur la nécessité de la débrouillardise. Ainsi, les professeurs passent des heures avec les guides de chasse et de pêche indiens afin de les aider à améliorer leurs rapports avec les touristes. A l'aide de vieilles peaux de fourrure, ils apprennent aux Indiens à agencer les peaux de la tête, des pattes de devant et de derrière et de la queue pour fabriquer des peaux de vison qui,

une fois assemblées donneraient des manteaux d'une valeur de \$800 à \$1,000, alors qu'un manteau de confection supérieure, fait avec les peaux du dos uniquement, coûterait entre \$4,000 et \$14,000.

Monsieur Ian Clark, directeur des installations du Collège de la Confédération, nous explique son point de vue en ces termes: "Nous essayons d'aider les gens à s'aider eux-mêmes. Nous tentons de les encourager à faire marcher leurs propres entreprises; et surtout, nous essayons de mettre un terme aux allocations du bien-être social car nous voulons que nos étudiants, et principalement nos Indiens, en viennent à se suffire à eux-mêmes."

Traduction d'un article paru dans (Ontario Hydro News, novembre 1971)

## L'ENQUÊTE SUR LES ACCESSOIRES PÉDAGOGIQUES DANGEREUX

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a annoncé que son ministère vient de terminer une enquête sur les dangers possibles de rayonnement émanant d'instruments scientifiques utilisés comme accessoires pédagogiques dans les écoles secondaires d'Ottawa. Cette enquête a été instaurée afin d'évaluer le besoin de réglementer l'usage de ces instruments. On a choisi des écoles de la région d'Ottawa car elles constituaient

des échantillons commodes et sans doute représentatifs.

On a trouvé en usage 20 tubes à rayons X à cathode froide et plus de 200 autres dispositifs émettant des rayonnements. Un nombre représentatif de ces appareils ont été examinés dans les laboratoires de la Division de la radioprotection. Certains types de dispositifs, tout particulièrement les tubes à rayons X à cathode froide, sont dangereux à moins d'être suffisamment blindés et assujettis à des mesures de contrôle. Or, l'enquête a révélé que la plupart des dispositifs en usage dans les écoles n'a-